

✓ 10 QUESTIONS À VOUS POSER...



AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE d'assurance automobile

Il est important de communiquer avec votre représentant en assurance de dommages afin de lui faire part de tout changement pouvant entraîner des modifications à votre police d'assurance.

QUESTIONS

QUESTION 1

QUESTION 2

QUESTION 3

QUESTION 4

QUESTION 5

QUESTION 6

QUESTION 7

QUESTION 8

QUESTION 9

QUESTION 10

À titre d'exemple, si vous cochez l'une de ces questions, communiquez avec votre représentant.

Vous avez changé d'adresse ?

Vous avez changé de travail ou de profession ?

Vous utilisez votre véhicule pour le travail ou avez cessé de l'utiliser pour le travail ?

Vous utilisez votre véhicule hors Québec ?

La distance parcourue pour vous rendre au travail a changé ?

Un nouveau conducteur utilise votre véhicule ?

Vous avez apporté des modifications à votre véhicule ou installé des équipements augmentant sa valeur ou sa performance ?

Vous avez remis votre véhicule ou l'avez remis sur la route ?

Vous avez fait installer ou désactiver un système antivol ou de repérage ?

Vous, ou tout conducteur du véhicule, avez été condamné pour une infraction au Code de la route ou avez eu une suspension de permis ?

Cette liste de questions n'est présentée qu'à titre d'exemple et non exhaustive. En cas de doute quant aux informations à transmettre à votre représentant en assurance de dommages, n'hésitez pas à communiquer avec lui.

Votre représentant en assurance de dommages est là pour vous conseiller !